



La Compagnie des Archers de l'Autize (n° club : 1079182) ont le plaisir de vous inviter à son concours

TAE jeunes des deux-sèvres, le mercredi 02 juin 2021

sur le terrain d'entraînement des Archers de l'Autize à Ardin (derrière le Stade de Foot)
Coordonnées GPS : Latitude 46.476292, Longitude -0.549777

Sélectif pour le Championnat de France

Arbitres : Tony DAHAIS et Christophe TISSEROND

Déroulement des tirs :

2x6 volées de 6 flèches au rythme AB/CD ou A/B/C suivant le nombre d'inscrits

Ouverture du greffe	15h00
Entraînement à la distance 3 volées	15h15
Contrôle du matériel	pendant l'entraînement
Début des tirs	à suivre

Catégories et blasons :

Poussins (sous réserve de places) :	20m sur blason 80
Benjamins :	30m sur blason 80
Minimes :	40m sur blason 80
Cadet :	60m sur blason 122
juniors (sous réserve de places) :	70m sur blason 122

Inscription : 7 €

Les inscriptions devront parvenir avant le **lundi 31 mai 2021**.

Les inscriptions sont à adresser à : maxdut@neuf.fr

La licence 2021 papier ou dématérialisée est obligatoire.
La photo doit apparaître sur la licence ou sur une pièce d'identité.
Tenue blanche ou tenue de club exigée.

Protocole sanitaire :

Le concours se déroulera en appliquant le protocole sanitaire FFTA.
Le port du masque est obligatoire pour tous les participants : archers, coaches, arbitres et organisateurs.
Les archers peuvent uniquement retirer leur masque sur le pas de tir.
Chaque archer doit venir avec son masque, son gel hydroalcoolique et son propre stylo.
La zone de repos sera à l'extérieur du terrain (selon la météo).
L'accès au terrain est interdit aux parents, il est autorisé un coach pour 4 archers.
Pas de podium lors de la remise des récompenses, ni de pot de l'amitié.